



Mairie de Saint-Magne  
12, route de Bordeaux  
33 125 Saint-Magne

Dossier n°

# Accueil de loisirs Les Callunes

## MOIS : NOVEMBRE 2017

**Inscriptions Mercredis ALSH**



**Inscription à remettre avant le 20 octobre**

Nom et prénom de l'enfant:

Téléphone des parents:



*Les Callunes*

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur,

- toute journée réservée sera facturée. Seules les annulations jusqu'à 72h avant la journée ALSH seront prises en compte, sauf sur présentation d'un certificat médical.
- les arrivées et les départs des enfants se font uniquement par le portail du côté maternel.

**Merci de cocher les jours où votre enfant sera présent au sein de l'ALSH**

	<b>Mercredi Matin Sans repas</b> (Départ à 12h00)	<b>Mercredi Matin Avec repas</b> (Départ à 13h30)	<b>Journée entière</b> (Départ à partir de 17h00)
<b>Mercredi 8 novembre</b>			
<b>Mercredi 15 novembre</b>			
<b>Mercredi 22 novembre</b>			
<b>Mercredi 29 novembre</b>			

**L'accueil de loisirs fonctionne de 9h00 à 17h00**

**Accueil possible le matin de 7h15 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30 et un « temps+ » jusqu'à 19h00**

*Par soucis d'organisation, merci de préciser si votre enfant fréquentera les accueils du matin et du soir, et la tranche horaire d'arrivée et de départ de votre enfant*

**ACCUEIL DU MATIN**

oui  non

Si oui ? Vers quelle heure arrivera-t-il ?

Entre 7h15 et 8h00  
 Entre 8h00 et 8h30  
 Entre 8h30 et 9h00

**ACCUEIL DU SOIR**

oui  non

Si oui, vers quelle heure partira-t-il ?

Entre 17h00 et 17h30  
 Entre 17h30 et 18h00  
 Entre 18h00 et 18h30  
 Entre 18h30 et 19h00

DATE:

SIGNATURES DES PARENTS